



FORMATIONS APPLICATEUR AGRÉÉ GUARD INDUSTRIE

PRENDRE SOIN DES MATÉRIAUX



✓ DEUX MODULES À VOTRE DISPOSITION

Le statut d'applicateur agréé nécessite d'avoir suivi une formation afin d'acquérir une parfaite connaissance et maîtrise des produits Guard Industrie. Deux modules de formations sont disponibles:

- **Module 1: Préparation de support et protection incolore**
- **Module 2: Protections colorées**

Nos formations sont destinées aux professionnels du bâtiment souhaitant se spécialiser dans l'application des produits Guard Industrie: artisan, chef d'entreprise, responsable technique, applicateur industriel... Nous privilégions des formations de qualité et limitons nos groupes à 10 personnes pour un encadrement personnalisé.

Nos formations sont dispensées par notre équipe technique. Les cours abordent l'aspect théorique mais aussi l'aspect pratique avec l'application de nos produits.

Les formations se déroulent dans notre centre de formation à Escalquens (31). Elles peuvent être réalisées dans vos locaux (sur devis).

Module 1: Préparation de support et protection incolore

- **Durée :** 1 jour
- **Public concerné :** Chef d'entreprise/artisan du bâtiment, Responsable technique, Applicateur industriel, avec maîtrise de la langue française
- **Pré requis :** Connaissances élémentaires du Bâtiment.
- **Objectifs :** Connaître les différents produits et méthodes de nettoyage et décapage avant protection, protection d'un support minéral, traitement
- **Méthodes mobilisées :** Formation pratique et théorique. Support de cours, catalogues et fiches techniques sur clé USB
- **Evaluation :**
Validation de la partie théorique:
Questionnaire de fin de formation noté afin de valider les acquis et répondre aux éventuelles interrogations. Une note minimum de 12/20 est exigée afin de valider cette partie.
Validation de la partie pratique:
Evaluation de votre premier chantier par nos équipes après la formation. Un questionnaire d'évaluation de votre premier chantier vous sera remis pour permettre à nos équipes d'évaluer l'efficacité de la formation.
- **Suivi de la formation :** Questionnaire de satisfaction remis à l'issue de la formation.

Module 2: Protections colorées

- **Durée :** 1 jour
- **Public concerné :** Chef d'entreprise/artisan du bâtiment, Responsable technique, Applicateur industriel, avec maîtrise de la langue française
- **Pré requis :** Connaissances élémentaires du Bâtiment.
- **Objectifs :** Connaître les différents produits et méthodes de préparation avant protection. Protection et décoration d'un support béton
- **Méthodes mobilisées :** Formation pratique et théorique. Support de cours, catalogues et fiches techniques sur clé USB
- **Evaluation :**
Validation de la partie théorique:
Questionnaire de fin de formation noté afin de valider les acquis et répondre aux éventuelles interrogations. Une note minimum de 12/20 est exigée afin de valider cette partie.
Validation de la partie pratique:
Evaluation de votre premier chantier par nos équipes après la formation. Un questionnaire d'évaluation de votre premier chantier vous sera remis pour permettre à nos équipes d'évaluer l'efficacité de la formation.
- **Suivi de la formation :** Questionnaire de satisfaction remis à l'issue de la formation.

Guard Industrie est Organisme de Formation Officiel enregistré sous le numéro I 1930499593. Les formations dispensées peuvent donc être prises en charge par les OPCO.

Guard Industrie a obtenu la certification QUALIOPi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

✓ TARIFS

- Formation dans nos locaux : **600€ HT / participant**
- Formation dans vos locaux : **devis personnalisé à partir de 600€ HT/participant.**

Contactez le responsable commercial de votre secteur pour obtenir un devis sur mesure.

✓ VOTRE FORMATEUR

Nos formations sont dispensées par notre responsable technique qui connaît parfaitement le marché de la construction et les techniques de nettoyage, protection et embellissement des matériaux. Sa grande expertise chantiers lui permet de coller parfaitement aux problématiques rencontrées par les stagiaires et de répondre au mieux à leurs attentes.



David Vandjee, formateur

David Vandjee est à la fois formateur et directeur technique de Guard Industrie. Avec sa formation en chimie et formulation et sa parfaite connaissance des produits Guard Industrie, David Vandjee est le support technique privilégié des clients tant sur chantier qu'en laboratoire.

«Mon rôle de responsable technique me donne l'occasion d'être au contact direct des clients. Je les accompagne sur chantiers et gère les problématiques techniques qu'ils peuvent rencontrer. Les nombreuses formations que j'ai eu l'occasion d'animer m'ont permis d'avoir une vision d'ensemble des différents métiers du bâtiment et d'appréhender les contraintes rencontrées sur les chantiers lors de l'application.»

✓ LOCAUX DE FORMATION

La partie théorique se déroule dans une salle dédiée munie d'une grande table, d'un écran permettant la projection de supports et d'une cuisine attenante. Cette salle se situe en rez-de-chaussée et est accessible PMR. La partie pratique se déroule quant à elle dans l'espace extérieur de nos locaux.

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap mobile. Nous sommes en mesure d'accueillir d'autres handicaps, merci de contacter notre référent handicap à cet effet : Sylvia Stankovska par mail à : sylvia.stankovska@guardindustrie.com ou par téléphone au 01 55 86 16 64.



DEVENIR APPLICATEUR AGRÉÉ

✓ DÉLAIS

Le délai entre la demande de formation et la réalisation de l'action de formation est estimé entre 15 à 30 jours.

✓ ÉTAPES POUR DEVENIR APPLICATEUR AGRÉÉ

1. Je m'inscris à une formation

1. Je choisis ma formation
2. Je remplis la fiche d'inscription et le questionnaire d'entrée
3. J'envoie ces deux documents accompagnés de mon KBIS au commercial de mon secteur
4. Je signe le devis et la convention
5. Je règle ma formation

2. Je participe à la formation

1. Je me présente à la formation aux lieux et horaires indiqués
2. Je signe la feuille de présence chaque jour
3. Je reçois le support de formation et les outils d'aide à la vente en fin de formation

3. Je valide mon chantier

L'application de mon premier chantier est suivie et validée par le commercial Guard Industrie.



Après validation par Guard Industrie, je reçois mon diplôme et deviens Applicateur Agréé. Je peux délivrer les garanties de bonne tenue à mes clients

4. Je suis Applicateur Agréé

1. Je suis en contact direct avec les services technique et marketing
2. Je valorise ma réussite en informant Guard Industrie de mes projets. Guard Industrie pourra relayer ces informations sur ses réseaux sociaux et auprès de la presse.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

✓ VENIR CHEZ GUARD INDUSTRIE



En voiture

Adresse

GUARD INDUSTRIE
695B Rue de l'Hers - ZA de la Masquere - 31750 Escalquens

Coordonnées GPS

Latitude : 43.52502 - Longitude : 1.53065

En transports

- Gare de Toulouse-Matabiau (15 km)
- Aéroport de Toulouse-Blagnac (25 km)

✓ ENVIRONNEMENT

Les locaux de Guard Industrie sont situés à Escalquens, à 15 km du centre ville de Toulouse.

Hôtels

- Appart'City Confort Toulouse Diagora Labège - 190 rue Jean Rostand, 31670 Labège
- Campanile Toulouse Sud-Labège innopole - 342 rue de la découverte, 31670 Labège
- Ibis Styles Toulouse Labège - 120 Rue Garance, 31677 Labège

Restaurants (sélection dans un rayon d'environ 500 m)

- Mast Braise et Vin - 112 Av. de Toulouse 31750 Escalquens
- Le Néphilim - 2 Pl. de la Cousquille 31750 Escalquens
- La Casita de Jose - 61 Av. de Toulouse, 31750 Escalquens

✓ DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

- Le règlement intérieur s'applique aux stagiaires de la formation professionnelle continue qui doivent s'y conformer sans restriction, ni réserve. Il est adressé aux stagiaires avec le dossier de convocation et est aussi affiché dans l'espace de pause du rez-de-chaussée.
- Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).
- Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.
- Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.
- Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux.

✓ RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.
- Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.
- L'accès au matériel et aux produits est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance du formateur uniquement.
- Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires.
- Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.



GUARD INDUSTRIE

695B Rue de l'Hers - ZA de la Masquere - 31750 Escalquens - France

Tél: +33 (0) 55 86 17 60 – Fax: +33 (0) 48 58 16 89

E-mail: info@guardindustrie.com



UNE QUESTION?
sylvia.stankovska@guardindustrie.com